



POLITIQUE DE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRÈS D'ANTIBES JUAN-LES-PINS

Septembre 2026

L'OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRÈS D'ANTIBES JUAN-LES-PINS (OTC), établissement public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), a pour vocation de **promouvoir la destination touristique, d'accueillir et informer les visiteurs.**

Il accomplit plusieurs missions dans les secteurs de **l'événementiel grand public, sportif et professionnel.** Il organise notamment « Jazz à Juan », le festival international de jazz de Juan-les-Pins et son festival off (« Jammin' Summer Session »), les rencontres « Jammin'Juan », les fêtes de fin d'année... L'OTC assure par ailleurs, dans le cadre de délégations de service public, **l'exploitation du Palais des Congrès ANTIPOLIS et du Palais des Sports AZURARENA ANTIBES.**

L'OTC entend **promouvoir la prise en compte de la RSE** en faisant preuve d'exemplarité à l'échelle **des filières événementielle et touristique** auprès de ses parties prenantes, et **susciter le rayonnement et l'innovation** à l'échelle du territoire. Dans ce contexte, l'OTC prend en considération les besoins et attentes de l'ensemble de ses parties intéressées, auprès desquelles il communique continuellement sur son engagement.

Conscient de la **richesse et de la sensibilité du patrimoine naturel** du territoire d'Antibes Juan-les-Pins, l'OTC inscrit **la préservation de la biodiversité locale et du milieu marin** parmi les **priorités de sa démarche de management responsable.**

A travers la conduite quotidienne de ses activités, l'OTC revendique, promeut et veille à l'incarnation des valeurs suivantes :

- **Solidarité** (solidarité envers la société et les parties prenantes)
- **Adaptabilité** (adaptation aux évolutions de la société, à ses enjeux et ses défis)
- **Respect** (respect de l'humain et de l'environnement)
- **Éthique** (éthique dans les relations avec les parties prenantes, dans les affaires)
- **Excellence** (dans la maîtrise des process et leur amélioration continue).

Conscient des enjeux environnementaux, sociétaux et économiques actuels, **l'OTC est engagé dans une démarche RSE en répondant notamment aux exigences de la norme ISO 20121.**

Sa politique RSE se structure autour de 4 axes stratégiques dans une perspective de développement durable de l'ensemble de ses activités :

Axe 1 : Améliorer l'expérience client et l'accessibilité à tous les publics

- Objectif 1 : Assurer l'accessibilité des publics aux espaces, à l'information et aux événements
- Objectif 2 : Améliorer l'expérience client

Axe 2 : Réduire l'empreinte environnementale de ses activités

- Objectif 3 : Réduire la production de déchets
- Objectif 4 : Développer la mobilité durable
- Objectif 5 : Diminuer la consommation d'énergie de nos sites et de nos activités
- Objectif 6 : Protéger la biodiversité locale en intégrant cet enjeu dans l'organisation des événements, la gestion des sites et la sensibilisation des visiteurs
- Objectif 7 : Limiter la pollution marine en réduisant les risques de rejets dans le milieu marin, en favorisant les alternatives aux plastiques à usage unique et en sensibilisant les publics et partenaires à la préservation du littoral

Axe 3 : Accompagner les équipes, les publics, les partenaires et fournisseurs vers des pratiques plus vertueuses

- Objectif 8 : Promouvoir l'adoption des démarches de développement durable auprès de nos parties prenantes prioritaires
- Objectif 9 : Développer les achats responsables
- Objectif 10 : Sensibiliser et communiquer sur nos engagements et nos réalisations

Axe 4 : Améliorer la qualité et le confort au travail de ses collaborateurs

- Objectif 11 : Renforcer nos actions pour la Qualité de Vie et des Conditions de Travail

Ces axes stratégiques sont déclinés auprès de ses **4 pôles d'activité (Tourisme, Organisation d'événements, Sport et Événementiel professionnel)** afin de **sensibiliser et impliquer tous les collaborateurs de l'OTC et l'ensemble des parties prenantes**, avec lesquels il s'engage dans l'amélioration continue de ses performances en matière de management responsable.

Les objectifs de la présente politique RSE sont déclinés en **plans d'actions pluriannuels**, révisés annuellement dans le cadre de la revue du Système de Management Responsable (SMR). Leur niveau d'ambition, leurs indicateurs et leur échéance sont définis et actualisés afin de tenir compte de l'évolution des enjeux, des attentes des parties prenantes et des résultats obtenus.

L'OTC s'engage à **analyser les retours d'expérience et mesurer les effets plus larges de ses activités et de ses événements sur les plans économique, social, sociétal et environnemental**. Il rend compte de manière transparente de ses réalisations, de ses performances, des enseignements tirés et, lorsque cela est pertinent, des impacts et de l'héritage laissés sur le territoire et auprès de ses parties prenantes.

L'OTC **intègre pleinement dans ses activités les devoirs de vigilance, transparence, inclusion et intégrité**, à travers son système de management responsable. Au regard de ses objectifs en matière de RSE et en conformité avec les exigences de la norme ISO 20 121, l'OTC s'engage à **respecter les exigences légales et autres exigences applicables à ses activités et à diffuser la présente politique RSE**.

Le 2 septembre 2026



Philippe BAUTE
Directeur général